

Monsieur le Conseiller fédéral
Ignazio Cassis
Département fédéral des affaires étrangères
(DFAE)

Envoi électronique: vernehmlassung.paket-ch-eu@eda.admin.ch

Genève, le 30 octobre 2025

Consultation sur le paquet « stabilisation et développement des relations Suisse-UE »

Monsieur le Conseiller fédéral,

L'Association de Genève des fondations académiques (AGFA), qui regroupe des fondations romandes soutenant la recherche et la formation en Suisse, vous remercie de la possibilité de prendre position dans le cadre de la procédure de consultation publique sur le paquet « stabilisation et développement des relations Suisse-UE ».

La capacité d'attirer d'excellents chercheurs et chercheuses internationaux ainsi que l'accès au plus grand programme de promotion de la recherche, de la formation et de l'innovation au monde ont contribué à transformer la Suisse en une économie du savoir. Les retombées à la fois économiques et sociales sur le pays sont majeures.

Cette situation repose sur des relations stables et réglementées avec l'Union européenne. L'AGFA soutient ainsi pleinement le paquet d'accords négocié par le Conseil fédéral, estimant qu'il permet de consolider et poursuivre la voie bilatérale.

L'accord sur les programmes de l'UE (EUPA) constitue un élément important du paquet global. Il garantit une participation systématique de la Suisse aux programmes européens et simplifie le renouvellement de son association à chaque génération de programme. Par ailleurs, les nouveaux mécanismes prévus pour résoudre les différends institutionnels contribueront à prévenir que la participation de la Suisse soit remise en question, comme ce fut le cas entre 2014 et 2016 puis à nouveau entre 2021 et 2024. L'association au programme Erasmus+ permet de renforcer la mobilité des étudiantes et étudiants issus des formations tant académiques que professionnelles. Elle est aussi indispensable pour consolider la position de la Suisse au sein des Alliances d'universités européennes, un nouvel instrument de la collaboration tertiaire en Europe auquel participent 40% des hautes écoles mais que la solution suisse (Swiss-European Mobility Programme) ne finance que partiellement.

L'Europe est notre partenaire naturel pour des raisons géographiques, historiques, culturelles et stratégiques. Opter pour l'isolement n'est pas une alternative raisonnable. Grâce à la relation bilatérale, la Suisse peut accéder aux projets d'envergure internationale dans les domaines stratégiques comme l'intelligence artificielle, les technologies quantiques, la santé ou encore le secteur spatial. Elle peut aussi participer activement à la conception des programmes-cadres européens et aux organes de décisions et ainsi assumer pleinement son rôle au cœur du continent plutôt que de s'en soustraire et rester dans la marge.

La libre-circulation et un accès stabilisé aux programmes européens contribuent directement à l'excellence académique, à la compétitivité et à la prospérité de la Suisse. Ils permettent à des talents venus du monde entier de participer à la formation de jeunes suisses, garantissant un transfert de

compétences indispensables à l'économie et l'industrie qui caractérisent notre pays. Nos jeunes qui construisent l'avenir doivent pouvoir accéder librement aux innovations, aux idées et aux projets de recherche du continent pour relever les nombreux défis auxquels leur génération est confrontée. Pour trouver des solutions aux problèmes aigus auxquels nos sociétés doivent aujourd'hui faire face, il faut participer à des équipes pluridisciplinaires et internationales. C'est une question de masse critique et de compétences.

La consolidation des relations avec le premier partenaire de la Suisse apparaît comme une priorité d'autant plus stratégique dans l'actuel contexte géopolitique marqué par les tensions commerciales et l'instabilité.

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez au présent courrier et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre considération distinguée.



Jean-Marc Triscone
Président de l'AGFA

Pour les Présidentes et Présidents des Fondations académiques de l'AGFA :

Metin Arditi, Président d'honneur et co-fondateur AGFA

Christian Bovet, Président de la Société académique de Genève

Jean-Paul Bronckart, Président du Fonds général de l'Université de Genève

Jean-Luc Chenaux, Président de la Fondation Gabriella Giorgi-Cavagliari

Thierry Courvoisier, Président de la Fondation H. Dudley Wright

Denis Duboule, Président de la Fondation Louis-Jeantet

Yves Flückiger, Président de la Fondation Brocher et de la Fondation Latsis internationale

Patrick Francioli, Président de la Fondation Santos Suarez

Pierre-Marie Glauser, Président de la Fondation ISREC

Catherine Labouchère, Présidente de la Fondation pour l'Université de Lausanne

Audrey Leuba, Présidente de la Fondation Ernest Boninchi

Patrick Odier, Président de la Fondation Dr Henri Dubois-Ferrière Dinu Lipatti

Cyrille Piguet, Président de la Société académique vaudoise

Jacques Rognon, Président de la Fondation suisse de recherche sur les maladies musculaires

Brigitte Rorive, Présidente de la Fondation Leenaards

Jean Terrier, Directeur de la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique

Jean-Marc Triscone, Président de la Fondation Ernst et Lucie Schmidheiny

Fondation Martin Bodmer